

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

« Etangs littoraux Born et Buch »

et DOCUMENT d'OBJECTIF

« Zones humides de l'arrière dune du pays de Born »

Commissions thématiques « Eau et Aménagement du territoire » et « Usages »

04 octobre 2013, 09h40 – 12h40 Mimizan

COMPTE – RENDU

Document téléchargeable sur le site Internet <http://www.gesteau.fr>

Coprésidents des commissions: M. BILLAC et Mme REZER-SANDILLON.

Animation : Claire BETBEDER (Animatrice du DOCOB) et Chloé ALEXANDRE (Animatrice du SAGE).

Etaient présents : Michel ALEGRE (SIBA et mairie de la Teste de Buch); Jean-Marc BILLAC (Délégué et Vice-Président de la CdC de Mimizan et Maire de Pontenx-les-Forges); Benoit BODENNEC (DFCI); Anne BORDESSOULLES (Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine); Françoise BRANGER (Association Bassin d'Arcachon Ecologie), Amélie CASTRO (CRPF Aquitaine); Alain CAULLET (SEPANSO Landes); Jean-Jacques CHEVALIER (Agence de l'Eau Adour Garonne); M. COMMET (mairie de sainte Eulalie en Born et Délégué du SYDEC); Alain COUSQUER (Maire de Bias et CCM); Guy DUCOURNAU (Délégué et Vice-Président de la CdC des Grands Lacs et Maire de Gastes); Lionel FOURNIER (CG40 Espace littoral); Sophie GASTON (GPF Grande Lande et Born); Alexia GIRARDEAU (Veolia Eau); Génaëlle GUEGAN (Mairie de Mimizan); Jérôme GUILLEMOT (DREAL Aquitaine); Alain HALIBERT (ACGELB); Damien JORIGNE (Fédération Départementale des Chasseurs des Landes); Jacques LAFARGUE (Société des Amis de Navarrosse); Matthieu LAMON (DGA Essais de missiles); Marc LAMOTHE (Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine et Piscicultures d'Escource); Jean-Pierre LESCARRET (ARDFCI); Sébastien MAITA et son stagiaire (ONF); Michel MANSART (Mairie d'Aureilhan); Chantal MOREAU (ACGELB); Laurent PICKHAHN (CdC des Grands Lacs et de Mimizan); Emilie POUCH (Vermilion REP); Vincent RENARD (Fédération de Pêche des Landes); André RABY (mairie d'Escource); Elisabeth REZER-SANDILLON (Déléguée COBAS); Pierre SAQUET (DGA Essais de missiles); Gilles TESTUD (Pays Landes Nature Côte d'Argent / SCOT du Born); Adeline THEVAND (SIBA); Vincent VILLENAVE (Chambre d'Agriculture des Landes).

Etaient excusés : Béatrice BOUISSOU (CDT 40); Anthony CONTOU (Rivière Environnement); Elodie COUPE (DDTM 33); Florence DELAUNAY (CRA); Sophie DE LAVERGNE (Fédération de Pêche de la Gironde); Sylvain DELZON (INRA); Alain DUTARTRE (IRSTEA); (Gérard CORNET

(Comité Départemental de la Voile); Thierry GATELIER (CG40 ENS); Christian GAUBERT (Délégué et Vice-président du Conseil Général de la Gironde et Maire de Lanton); Valérie GUEGUEN (CG40 ENS); Christine GOOD (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest); Angelika HERMANN (Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine); Frank QUENAULT (SAGE Lacs Médocains); Lionel LACROIX (Conseil Général de la Gironde); Jean-Jacques LOUPIT (Délégué de l'Association des maires des Landes); Ludovic LUCAS (Forum des Marais Atlantiques); Catherine NAVROT (SAGE Leyre); Ludovic PONTICO (GRCETA-SFA); Guillaume RIELLAND (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest); Marion SOURIAT (CEN Aquitaine); Martine TAPIN (maire de Commensacq).

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation du volet « Qualité des masses d'eau » par Jean-Jacques CHEVALIER – Agence de l'Eau Adour Garonne
2. Commissions thématiques « Eau et Aménagement du territoire » et « Usages »
 - **Rappel SAGE/Natura2000**
 - **Présentation des périmètres, des démarches, propositions des enjeux et recueil des avis**
 - **Données générales sur le territoire**
 - **1^{ère} partie : Eau et aménagement du territoire**
 - o Evolution de la démographie et de la population estivale
 - o Evolution de l'occupation du sol et contraintes réglementaires
 - o Projets d'aménagement
 - o Artificialisation des sols
 - o Gestion des eaux pluviales
 - o Eau potable
 - o Assainissement, gestion des boues et épandages
 - o Décharges
 - o Sites et sols pollués
 - ⇒ **Proposition des objectifs du SAGE relatifs à ces points et recueil des avis**
 - **2^{ème} partie : « Usages »**
 - o Sylviculture/DFCI/Industries du bois et impacts sur le massif forestier
 - o Agriculture et élevage et amendements
 - o Entretien réalisé par les autres usagers (collectivités,...)
 - o Industries
 - o Activité pétrolière
 - o Activités militaires
 - o Piscicultures
 - o Ostréiculture
 - o Activités récréatives : baignade, pêche, chasse, activités nautiques...
 - o Partage de l'espace sur les plans d'eau
 - ⇒ **Proposition des objectifs du SAGE et des objectifs opérationnels du DOCOB relatifs à ces points et recueil des avis**
 - **Récapitulatif des objectifs proposés**
 - **Suite des démarches**

Documents transmis :

En séance : Dossier de séance

Annexes au compte-rendu :

1. Feuille d'émargement
 2. Diaporamas présentés en réunion (téléchargeables également sur le site Internet <http://www.gesteau.fr>)
-

Compte-rendu détaillé des discussions

Voir ci-joint en annexe, le diaporama présenté en séance.

Le diaporama est disponible sur le site gest'eau à l'adresse suivante : <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/etangs-littoraux-born-et-buch>

Jean-Marc BILLAC ouvre la séance à 09h40.

I/ Présentation du volet « Qualité des masses d'eau » par Jean-Jacques CHEVALIER

Jean-Jacques CHEVALIER rappelle que la Commission Locale de l'Eau a validé l'Etat initial le 6 septembre 2013 en tenant compte des données Etat des lieux DCE (ayant servi à alimenter le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015) et des dernières données disponibles en 2011. La Directive Cadre sur l'Eau définit de réviser le SDAGE tous les 6 ans, c'est pourquoi celui-ci est en phase de réactualisation. Ainsi, les objectifs d'atteinte du « bon état » des masses d'eau ont été révisés pour certaines d'entre elles sur le territoire du SAGE Etangs littoraux Born et Buch. Lors de l'Etat des lieux DCE, 20 masses d'eau avaient un objectif de « bon état » fixé à 2015, aujourd'hui 8 d'entre-elles ont un objectif reporté à 2021.

II/ Commissions thématiques

1. Introduction

Claire BETBEDER présente le plan de la séance :

- pour le SAGE, les éléments fondamentaux de l'Etat initial et les enjeux proposés lors de la dernière CLE seront rappelés, complétés des points clés du Diagnostic et des Tendances et scénarios. **Le but de la séance est de parvenir à la définition des objectifs du SAGE.**
- pour le DOCOB, les éléments fondamentaux et les diagnostics présentés en COPIL sont rappelés. **Le but de la séance est de parvenir à la définition des objectifs globaux et opérationnels du DOCOB.**

Elle explique l'articulation entre les démarches SAGE et Natura 2000.

Chloé ALEXANDRE rappelle brièvement l'état d'avancement du SAGE, à savoir l'élaboration du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios », et les 4 enjeux repropoés à la commission thématique « Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides » du 03/10/2013 et non contestés jusqu'alors :

- Enjeu 1 « Préservation de la qualité des eaux » ;
- Enjeu 2 « Gestion Quantitative et hydraulique » ;
- Enjeu 3 « Protection, Gestion et Restauration des milieux » ;
- Enjeu 4 « Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale ».

Elle propose aux personnes présentent de manifester leur opinion. Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Claire BETBEDER présente la phase d'avancement de la démarche Natura 2000 et propose 7 nouveaux objectifs globaux, affinés depuis les remarques de la commission thématique de la veille :

- 1 - Assurer la conservation des milieux aquatiques et ouverts de rives d'étangs ;
- 2 - Assurer la conservation des habitats forestiers, des rivières et favoriser la mosaïque de paysage ;
- 3 - Gérer et protéger les habitats dunaires et halophiles ;
- 4 - Lutter contre les sources de mortalités, de dégradation et de dérangement des espèces et de leurs habitats respectifs ;
- 5 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité ;
 - Maintenir une vigilance et une lutte contre les espèces invasives (animales et végétales) ;
 - Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer le DOCOB.

Elle propose aux personnes présentent de manifester leur opinion. Les membres ne manifestent pas de désaccord.

- ⇒ Françoise BRANGER et Elisabeth REZER-SANDILLON notent une nette amélioration de la précision des enjeux depuis la veille. **Françoise BRANGER souhaite que le terme réseau hydrographique apparaisse** pour éviter d'oublier les crastes.

2. Commission thématique 1^{ère} partie « Eau et Aménagement du territoire »

Diapo 14 « Démographie » : Chloé ALEXANDRE rappelle qu'une erreur a été soulevée à la commission thématique de la veille sur les effectifs de population estimés pour 2025 et qu'elle apportera les modifications en conséquence.

- ⇒ Gilles TESTUD explique qu'il a fait une projection sur le territoire qui lui a permis d'estimer la population à près de 30 000 habitants en 2025 (contre 18 000 habitants annoncés).

Diapo 18 « Aménagement du territoire –Axes routiers» : Chloé ALEXANDRE explique que dans le cadre du projet d'autoroute A65 (hors du périmètre du SAGE), un secteur d'action prioritaire sur Aureilhan a été défini pour y mettre en œuvre des mesures compensatoires. Aujourd'hui ceci reste relativement flou.

- ⇒ Amélie CASTRO souligne cette absence de transparence. Elle rappelle que les porteurs de projets avaient 4 ans pour appliquer ces mesures et qu'il semblerait que rien n'ait été fait sur ce site et qu'ils aient plutôt travaillé à l'opportunité.
- ⇒ Damien JORIGNE conteste cela et note que la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) Biodiversité a assuré la gestion des sites.
- ⇒ Marc LAMOTHE demande si des études ont été menées dans le cadre des travaux menés sur l'A10.
- ⇒ Jean-Marc BILLAC souhaite que des données sur l'infrastructure A10 soient récupérées.
- ⇒ Françoise BRANGER explique un problème concret sur le Bassin d'Arcachon où le cours d'eau passe sous l'autoroute selon une lente percolation (liée à l'encombrement des ouvrages). L'eau se charge en polluant et le cours d'eau situé en aval s'en trouve fortement impacté.
- ⇒ André RABY prend un exemple sur Escource concernant l'autoroute A63. Il précise qu'un cours d'eau a été bouché à l'occasion des travaux. En conséquence, la commune de Solférino se retrouve souvent « les pieds dans l'eau ». Il note également des problèmes de pollution des eaux liés au trafic routier et qui peuvent impacter les piscicultures. Il souhaite qu'une déviation des poids lourds soit mise en place à Escource.
- ⇒ Marc LAMOTHE rappelle que porteurs le projet ATLANDES ont rencontrés les pisciculteurs d'Escource, et qu'ils ne se sont pas préoccupés des perturbations créées. Il se demande si des aménagements ont été faits et qu'elles seront les conséquences à l'avenir.
- ⇒ André RABY précise que s'il y a un accident sur l'A63 (pollution chimique, hydrocarbures) les déversements se feront dans le ruisseau de Belloc qui n'est pas protégé.
- ⇒ Marc LAMOTHE ajoute que sur Cap de Pin situé en tête de bassin versant se trouve une zone de trempage des bulbes dépourvue de bacs de rétention.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 1 objectif rattaché à l'enjeu 4 :

Enjeu 4 – Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale	Concilier la dynamique territoriale et le respect de l'environnement
---	--

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapo 21 « Gestion des Eaux pluviales » :

- ⇒ Alain CAULLET note la présence de bacs de rétention et de décantation des eaux de ruissellement routières à Sanguinet. Jean-Marc BILLAC pense qu'il serait bon pour toutes les communes de considérer cette problématique..
- ⇒ Michel ALEGRE précise que la problématique « gestion des eaux pluviales » est prise en compte par le SIBA qui s'est fixé l'objectif « zéro rejet sans traitement préalable ». Ainsi, des bassins de rétention sont mis en place systématiquement à chaque projet routier.
- ⇒ Jean-Marc BILLAC note qu'il serait intéressant d'avoir un bilan sur les infrastructures qui ont été mises en place.
- ⇒ Adeline THEVAND précise que sur le bassin d'Arcachon, les bassins de rétention sont prévus pour une pluie décennale et qu'il n'y a pas de risque de by-pass.
- ⇒ Alain CAULLET se demande si le temps de dégradation par les bactéries dans ces bassins est suffisant.

⇒ Françoise BRANGER précise que ces bassins sont situés à une 10^{aine} de mètres du Bassin d’Arcachon.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose deux objectifs liés aux enjeux 1 et 2 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l’état des masses d’eau
Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Prévenir les risques d’inondation

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapo 22 « Eau potable » :

- ⇒ Guy DUCOURNAU pense que le volume de prélèvement sur les eaux de surface annoncé devrait être revu à la baisse et s’excuse de ne pas l’avoir noté avant. Il rappelle que des procédures existent en cas de pollution sur le lac.
- ⇒ Françoise BRANGER note qu’en cas de pollution du lac, vue l’inertie du système, il faudrait 4 ans avant de pouvoir ré exploiter les eaux pour l’AEP.
- ⇒ Elisabeth REZER-SANDILLON ajoute que ceci est d’autant plus problématique que sur le Bassin d’Arcachon, les prélèvements dans le lac représentent 80% de la fourniture en eau potable.
- ⇒ Vincent VILLENAVE ne comprend pas pourquoi on ne sécurise pas l’alimentation en AEP en diversifiant les ressources (mise en place de forages).
- ⇒ Françoise BRANGER explique qu’il y a un projet de champ captant du Sud Gironde (dans le Cénomaniens). Les nappes phréatiques communiquant avec les nappes profondes peuvent se trouver abaissées et avoir un impact sur les zones humides et les lagunes. Les nappes sont convoitées par le Bassin d’Arcachon et potentiellement par la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- ⇒ Alain CAULLET précise qu’il est important de connaître les relations entre les nappes superficielles et les nappes souterraines si l’on veut juger du bon état qualitatif des nappes. Il faut tenir compte également de taux de renouvellement.
- ⇒ Françoise BRANGER explique que sur la Teste-de-Buch se trouve un puit artésien dans lequel les particuliers viennent se servir.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose trois objectifs liés aux enjeux 1 et 2 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Sécuriser l’alimentation en eau potable
Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Améliorer les connaissances sur les ressources en eau superficielles et souterraines

Guy DUCOURNAU propose de compléter le 1^{er} objectif « Sécuriser l'alimentation en eau potable tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif ».

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les deux autres objectifs.

Débats complémentaires sur les économies d'eau :

- ⇒ Alain CAULLET ajoute qu'il serait intéressant d'équiper les maisons individuelles de récupérateurs d'eaux de pluie destinées à alimenter les WC et les douches, plutôt que d'utiliser l'eau potable. Ceci pourrait être fait d'office dans les nouvelles constructions.
- ⇒ Claire BETBEDER précise que la loi régleme cela.
- ⇒ Alain CAULLET note que cela peut générer des problèmes en termes de facturation de l'assainissement.
- ⇒ Françoise BRANGER trouve qu'il serait intéressant de mettre en place des zones de test sur le territoire du SAGE.

Diapo 29 « Assainissement non collectif » :

- ⇒ Jean-Jacques CHEVALIER précise que les **réhabilitations des installations non-conformes points rouges/noirs** doivent être réalisées dans les **4 ans** à condition qu'elles se trouvent dans **une zone à enjeu environnemental. Il serait donc intéressant de définir de tels zonages dans le cadre du SAGE.**

Diapo 30 « Devenir des boues et épandages » :

- ⇒ Alain CAULLET a entendu dire que des déchets de palettes et de la dioxine sont retrouvés dans les cendres.
- ⇒ Elisabeth REZER-SANDILLON pense que le SAGE devrait avoir une vision prospective sur ce type de problèmes et les anticiper.
- ⇒ Jacques LAFARGUE se demande s'il est judicieux d'épandre sur le bassin versant du lac de Cazaux-Sanguinet alors qu'il y a des prélèvements AEP à son niveau.
- ⇒ Vincent VILLENAVE explique que les plans d'épandage sur parcelles agricoles sont suivis par la Chambre d'Agriculture et qu'il n'y a pas de problèmes. Il note qu'il serait intéressant d'avoir un suivi plus poussé sur le bassin versant du lac de Cazaux-Sanguinet.
- ⇒ Françoise BRANGER parle d'une étude sur l'infiltration des eaux traitées par le SIBA et qui devra être prise en compte dans le cadre du SAGE.
- ⇒ Adeline THEVAND explique qu'il s'agit d'une étude de faisabilité partielle concernant l'infiltration d'une partie des effluents de la STEP.
- ⇒ Françoise BRANGER se demande si les produits pharmaceutiques (médicaments, perturbateurs endocriniens) sont recherchés dans les boues.
- ⇒ Vincent VILLENAVE répond que pour le moment la loi ne prescrit pas leur suivi, seule une évolution de réglementation permettra de les considérer.

Diapo 31 « Décharges » :

- ⇒ Vincent VILLENAVE se demande si on sait où se situe ces décharges.
- ⇒ Chloé ALEXANDRE lui répond qu'elle ne dispose pas de cartographie précise.
- ⇒ Françoise BRANGER la complète en expliquant que l'on ne sait pas toujours où elles se situent et qu'il y en a toujours de nouvelles qui apparaissent. Beaucoup de déchets sont retrouvés dans les cours d'eau (cf. opération cours d'eau propres menée par l'ACEBA). Sur le Teich, la craste Baneyre est souillée par les déchets. Il faudrait prévoir des bassins de rétention en aval de la déchetterie.
- ⇒ Benoit BODENNEC ajoute que les déchets sont également retrouvés en forêt.
- ⇒ Jean-Marc BILLAC note une baisse notable des déchets dans les cours d'eau grâce aux actions du SIVOM. Il pense que sur les anciennes décharges il faut rester prudent. **Sur cette problématique, le SAGE doit surtout s'axer sur de la sensibilisation.**
- ⇒ Françoise BRANGER pense que **ça ne sera pas suffisant. Une préconisation du SAGE pourrait viser « le nettoyage des cours d'eau par les communes ».**
- ⇒ Alain CAULLET précise que des batteries déposées dans les déchetteries sont volées pour récupérer le métal et se demande ce qu'il advient du reste.

Diapo 32 « Sites et sols pollués » :

- ⇒ Jacques LAFARGUE souligne un manque de visibilité sur les sites militaires.
- ⇒ Pierre SAQUET conteste en expliquant que la réglementation est la même pour toute ICPE. Si la présence de sites et sols pollués est avérée, ils se doivent de remplir une fiche sur BASOL.
- ⇒ Françoise BRANGER note qu'il y a également des rejets des particuliers dans les cours d'eau.

Sur les thèmes « Assainissement / Epanchages / Décharges / Sites et sols pollués », Chloé ALEXANDRE propose deux objectifs liés à l'enjeu 1 « Préservation de la qualité des eaux » :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines, et prévention de toute dégradation
	Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

3. Commission thématique 2^{ème} partie « Usages »

Diapos 35 à 39 « Forêt » / volet SAGE :

- ⇒ Françoise BRANGER s'étonne qu'il n'y ait pas de données sur les défrichements en Gironde.
- ⇒ Amélie CASTRO précise que les données ne sont pas fournies car les dossiers déposés à la DDTM sont individuels et que les données du GIP ATGeRi sont en voie de consolidation.

⇒ Vincent VILLENAVE et Amélie CASTRO souhaitent que dans le graphique sur les flux les données soient exprimées en chiffres plutôt que de dire « riche ».

Sur ce thème, **Chloé ALEXANDRE** ne propose pas d'objectif précis, outre ceux déjà énoncés lors de la commission thématique « Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides ». Elle précise en revanche qu'il pourrait y avoir des actions relatives au volet qualité, type « accompagnement dans des démarches de certification forestière » ou « travailler avec la DFCI/SDIS sur la maîtrise des risques d'incendies ». Celles-ci pourraient être rattachées à l'objectif « Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau ».

Diapos 40 et 41 « Forêt et activités DFCI dans le site Natura 2000 » / volet Natura 2000 :

⇒ Amélie CASTRO précise que les points d'eau et le réseau d'assainissement sont hors du périmètre Natura 2000.

Sur ce thème, **Claire BETBEDER** propose 8 objectifs opérationnels liés à 4 objectifs globaux.

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
2 - Assurer la conservation des habitats forestiers, des rivières et favoriser la mosaïque de paysage	Favoriser la conservation d'arbres ou d'ilots de sénescence
	Conserver et restaurer les ripisylves
	Restaurer et entretenir les milieux ouverts (prés, mégaphorbiaies,...)
	Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
4 - Lutter contre les sources de mortalités, de dégradation et de dérangement des espèces et de leurs habitats respectifs	Prendre en compte les exigences des chiroptères
5 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Etablir une cartographie précise des habitats forestiers
	Mener des prospections complémentaires sur les chiroptères
Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer le DOCOB	Sensibiliser les usagers aux exigences des espèces

Amélie CASTRO se demande qu'elle est la différence entre «Prendre en compte les exigences des chiroptères» et « Favoriser la conservation d'arbres ou d'ilots de sénescence ». Qu'elles sont les exigences des chiroptères ?

⇒ Claire BETBEDER répond que les actions seront à préciser plus tard.

⇒ Alain CAULLET ajoute qu'il faudra préciser les zones de repos de ces espèces qui sont différentes selon les saisons.

⇒ Jean-Marc BILLAC lui propose de s'inspirer des DOCOB Leyre et Midouze sur ce volet.

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les autres objectifs opérationnels.

Diapos 42 à 46 « Agriculture » / volet SAGE :

⇒ Vincent VILLENAVE explique que dans le cadre du Plan Ecophyto 2018 il est prévu une réduction de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2018, et une obligation de mettre en place un couvert hivernal. Ceci devrait contribuer à une amélioration des pratiques en faveur d'une préservation de la qualité des eaux. Il ajoute que de nombreuses exploitations sont certifiées grâce aux actions du GRCETA-SFA qui encourage les agriculteurs à raisonner leurs pratiques. **Sur le volet qualité, une action du SAGE pourrait viser à accompagner les acteurs dans ces démarches de certification.**

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose :

- les objectifs « Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines, et prévention de toute dégradation » et « Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau » liés à l'enjeu 1 « Préservation de la qualité des eaux »
- l'objectif « Concilier la dynamique territoriale et le respect de l'environnement » rattaché à l'enjeu 4 « Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale ».

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 47 à 49 « Agriculture dans le site Natura 2000 » / volet Natura 2000 :

⇒ Claire BETBEDER rappelle que l'agriculture représente une partie minime de son territoire (un agriculteur sur Parentis-Biscarrosse et des sites agricoles conventionnels sur Bias).

Sur ce thème, elle propose 8 objectifs opérationnels liés à 4 objectifs globaux.

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
1 - Assurer la conservation des milieux aquatiques et ouverts de rives d'étangs	Encourager et encadrer les pratiques agropastorales
	Travailler sur la réduction des apports de polluants
	Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
	Lutter contre l'ensablement des milieux
4 - Lutter contre les sources de mortalités, de dégradation et de dérangement des espèces et de leurs habitats respectifs	Limiter l'utilisation de biocides

Maintenir une vigilance et une lutte contre les espèces invasives (animales et végétales)	Lutter contre la concurrence animale et végétale des espèces invasives
Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer le DOCOB	Sensibiliser les usagers aux exigences des espèces
	Informer et sensibiliser les usagers et ayants droits sur les pratiques respectueuses de l'environnement

- ⇒ Vincent VILLENAVE quel est le rapport entre la lutte contre les espèces invasives et l'agriculture.
- ⇒ Claire BETBEDER explique que c'est en lien avec les actions de l'ACGELB et la lutte contre les ragondins.

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les autres objectifs opérationnels.

Diapos 50 et 51 « Entretien réalisé par les autres usagers » / Volet SAGE :

- ⇒ Adeline THEVAND précise que de nombreuses actions sont entreprises dans le cadre du programme REPAR (présence d'un point de suivi des produits phytosanitaires sur le territoire du SAGE, enquêtes auprès des usagers et mesures d'accompagnement des communes).
- ⇒ Alain CAULLET note qu'il y a des efforts à faire concernant le désherbage des espaces communaux.
- ⇒ Elisabeth REZER-SANDILLON explique qu'en octobre 2014 la certification Certiphyto sera obligatoire pour les collectivités. Les agents communaux seront formés pour apprendre à passer proprement les biocides. Ce programme aura au moins pour objectif de faire prendre conscience aux agents qu'ils utilisent de mauvaises méthodes. Cela pourrait parallèlement contribuer à une réduction des apports. Les collectivités ont également pour but de parvenir à un objectif « zéro phyto ». Une action du SAGE pourrait viser à « **communiquer sur les mauvais usages** ».

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose deux objectifs liés à l'enjeu 1 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines, et prévention de toute dégradation
	Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 50 et 51 « Industries » / Volet SAGE :

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 4 objectifs liés aux enjeux 1 et 2 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines, et prévention de toute dégradation
--	--

	Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau
Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Améliorer les connaissances sur les ressources en eau superficielles et souterraines Favoriser une utilisation raisonnée et économe de l'eau

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 54 et 57 « Activité pétrolière » / Volet SAGE :

- ⇒ Chloé ALEXANDRE revient sur les propos annoncés la veille à la commission thématique « Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides » au sujet des prélèvements. Les histogrammes bleus représentent les volumes d'eau réinjectés dans les forages, mais une partie seulement provient de la nappe Plio-Quaternaire, l'autre provenant de la séparation huiles/eau.
- ⇒ Emilie POUCH précise qu'il est possible de connaître la part prélevée dans la nappe.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 4 objectifs liés aux enjeux 1 et 2 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines, et prévention de toute dégradation Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau
Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Améliorer les connaissances sur les ressources en eau superficielles et souterraines Favoriser une utilisation raisonnée et économe de l'eau

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 58 et 59 « Sites militaires » / Volet SAGE :

- ⇒ Chloé ALEXANDRE explique que les problématiques essentielles visent la Base Aérienne 120 concernant la gestion des ouvrages. Sur le volet qualité, elle rappelle que des risques accidentels liés à la chute d'un avion survolant le lac de Cazaux-Sanguinet peuvent survenir. Sur le site de la DGA Essai de missiles, les tirs sont effectués en direction de l'océan et ponctuellement vers le site mais sur une zone éloignée des plans d'eau.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 3 objectifs liés aux enjeux 1 et 2 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines, et prévention de toute dégradation Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau
Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Formaliser et réviser le règlement d'eau

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 60 et 61 « Industrie et activités militaires dans le site Natura 2000» / Volet Natura 2000 :

⇒ Sophie GASTON rappelle que les espaces gérés par l'ONF sur le site de la DGA Essai de missiles sont hors du périmètre Natura 2000.

Sur ce thème, Claire BETBEDER propose 6 objectifs opérationnels liés à 4 objectifs globaux :

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
1 - Assurer la conservation des milieux aquatiques et ouverts de rives d'étangs	Travailler sur la réduction des apports de polluants
	Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
2 - Assurer la conservation des habitats forestiers, des rivières et favoriser la mosaïque de paysage	Travailler sur la réduction des apports de polluants
5 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Approfondir les connaissances sur les habitats, la faune et flore dans les sites militaires
Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer le DOCOB	Sensibiliser les usagers aux exigences des espèces
	Informier et sensibiliser les usagers et ayants droits sur les pratiques respectueuses de l'environnement

Pierre SAQUET demande à l'animatrice ce qu'elle entend par « Travailler sur la réduction des apports de polluants ».

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les autres objectifs opérationnels.

Diapos 62 et 63 « Piscicultures » / Volet SAGE :

⇒ Jean-Marc BILLAC rappelle qu'il y a des problèmes d'érosion régressive contre lesquels il faut lutter.

⇒ Marc LAMOTHE explique que la réglementation sanitaire impose des ouvrages infranchissables tandis que la réglementation de l'Union Européenne impose de restaurer la continuité écologique. Il précise qu'il ne s'y oppose pas mais à condition qu'elle soit faite de manière raisonnée, en tenant compte des impacts sanitaires et de l'équilibre du cours d'eau. Il rappelle également que dans les deux piscicultures le sable est pompé puis renvoyé dans le cours d'eau conformément à la réglementation, tandis qu'en aval des bassins dessableurs sont mis en place.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE ne propose pas d'objectif précis, outre ceux déjà énoncés lors de la commission thématique « Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides ». Elle précise en revanche qu'il pourrait y avoir des actions relatives au volet qualité qui pourraient être rattachées à l'objectif « Trouver un juste équilibre entre les usages et la

préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau ».

Diapos 64 et 65 « Piscicultures dans le site Natura 2000 » / Volet Natura 2000 :

- ⇒ Alain CAULLET demande quelle méthode de lutte contre les hérons est utilisée au niveau des piscicultures.
- ⇒ Claire BETBEDER et Marc LAMOTHE lui expliquent qu'il s'agit simplement de la mise en place de filets au-dessus des bassins.

Sur ce thème, Claire BETBEDER propose 6 objectifs opérationnels liés à 3 objectifs globaux :

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
2 - Assurer la conservation des habitats forestiers, des rivières et favoriser la mosaïque de paysage	Lutter contre l'ensablement des milieux
	Restaurer et entretenir les milieux ouverts (prés, mégaphorbiaies,...)
	Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
5 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Etablir une cartographie précise des habitats forestiers
	Mener des prospections complémentaires sur les chiroptères
Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer le DOCOB	Sensibiliser les usagers aux exigences des espèces

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les autres objectifs opérationnels.

Diapos 66 à 69 « Ostréiculture » / Volet SAGE :

- ⇒ Chloé ALEXANDRE rappelle que dans le cadre de la thèse d'Amélie CRESPO il est annoncé que les concentrations en HAP mesurées dans les huîtres du Bassin d'Arcachon sont proches de la valeur guide AFSSA pour la consommation humaine.
- ⇒ Adeline THEVAND tempère cela en expliquant que ces concentrations sont en réalité à la moitié de la valeur guide AFSSA., mais compte-tenu des évolutions réglementaires plus strictes (division des seuils par deux) elles pourraient s'en rapprocher.
- ⇒ Alain CAULLET précise que les cycles aromatiques présentés sur diapositive sont typiquement ceux qui posent problème pour la santé humaine.
- ⇒ Françoise BRANGER ajoute que la problématique des HAP ne concerne pas uniquement les huîtres mais tous les coquillages.

- ⇒ Françoise BRANGER et Elisabeth REZER-SANDILLON expliquent que l'origine des HAP provient globalement de diverses sources (de la circulation des voitures, des bateaux, d'apports endogènes, du chauffage) et que les HAP atmosphériques représentent une part non négligeable.
- ⇒ Adeline THEVAND approuve ce dernier point et précise qu'une étude est prévue sur ce sujet (lancement en 2014).
- ⇒ Alain CAULLET ajoute qu'il peut y avoir une rétention de HAP dans les vases qui peuvent être remaniées lors de travaux.

Diapos 70 à 73 « Activités récréatives et partage de l'espace » / Volet SAGE :

- ⇒ Chloé ALEXANDRE rappelle les nombreuses activités présentes sur les plans d'eau et les problèmes rencontrés.
- ⇒ Françoise BRANGER précise que les gestionnaires de la station AEP ont déjà mentionnés un impact qualitatif lié à la présence d'huiles et de crème solaire dans l'eau.
- ⇒ Elisabeth REZER-SANDILLON ajoute qu'il faudrait tenir compte des perturbateurs endocriniens.

Sur ce thème, elle propose 4 objectifs liés aux enjeux 1 et 4 :

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux	Maintenir une bonne qualité des eaux dans les zones de baignade.
	Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau
Enjeu 4 – Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale	Limiter les conflits d'usage
	Gérer le tourisme et encadrer les activités et les loisirs.

Françoise BRANGER trouve l'objectif « Limiter les conflits d'usage » ambitieux et se demande comment il faudra s'y prendre.

- ⇒ Lionel FOURNIER lui explique que ceci a déjà été réalisé avec succès sur l'Etang d'Aureilhan et que cet objectif peut être maintenu.

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les objectifs.

Diapos 74 à 76 « Loisirs et sports de nature dans le site Natura 2000 » / Volet Natura 2000 :

- ⇒ Alain CAULLET explique que le nombre de paillottes sur la plage de Maguide a augmenté cette année, tandis qu'elles sont absentes en hiver.
- ⇒ Jean-Jacques LAFARGUE ajoute que ceci porte atteinte aux paysages.
- ⇒ Claire BETBEDER explique que ces paillottes sont installées sur la plage, hors des sites d'intérêt communautaire.

Sur ce thème, Claire BETBEDER propose 7 objectifs opérationnels liés à 6 objectifs globaux :

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
1 - Assurer la conservation des milieux aquatiques et ouverts de rives d'étangs	Contrôler la fréquentation touristique
2 - Assurer la conservation des habitats forestiers, des rivières et favoriser la mosaïque de paysage	
3 - Gérer et protéger les habitats dunaires et halophiles	Contrôler la fréquentation touristique Conserver la naturalité des milieux
5 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Etudier l'impact des activités de loisirs sur les espèces
Maintenir une vigilance et une lutte contre les espèces invasives (animales et végétales)	Lutter contre la propagation des espèces invasives
Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer le DOCOB	Sensibiliser les usagers aux exigences des espèces
	Informer et sensibiliser les usagers et ayants droits sur les pratiques respectueuses de l'environnement

Sébastien MAITIA explique qu'il y a une approche contradictoire entre « lutter contre les espèces invasives » et « reconnecter les zones humides ».

Guy DUCOURNAU ajoute que le terme « éradiquer » serait plus adapté que « lutter contre la propagation des espèces invasives ».

Les membres ne manifestent pas de désaccord sur les autres objectifs opérationnels.

Diapos 79 « Potentiel hydroélectrique » / Volet SAGE :

⇒ **Chloé ALEXANDRE** explique que compte-tenu du faible potentiel mobilisable sur le territoire du SAGE, ceci ne constitue pas un enjeu.

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Les animatrices récapitulent les objectifs du SAGE et du DOCOB.

Pour la suite des démarches et notamment du DOCOB, Claire BETBEDER propose aux membres de composer des groupes de travail selon les milieux (qui ont des points communs ou des liens de gestion) :

- Lac, milieux et usages associés
- Forêt et rivière et usages associés
- Milieux dunaires et halophiles

- Espèces d'intérêt communautaire
- Espèces invasives.

Elisabeth REZER-SANDILLON et Jean Marc BILLAC clôturent la séance à 12h40
en remerciant les participants.